

Octobre 2006

N°4

La Lettre de la Mission Régionale pour L'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le Centre Ressources Illettrisme Alphabétisation

La Chargée de Mission Régionale Illettrisme

Dossier du mois

Campagne en faveur de l'éducation de base

Sommaire

◆ DOSSIER DU MOIS : Campagne en faveur de l'éducation de base

- Le colloque « compétitivité des entreprises et la formation de base des salariés »

- Envie de savoir lire, écrire, compter. Parlons en ensemble

◆ Deux initiatives de partenaires

- Le réseau des chantiers écoles

- Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

◆ Le label qualité « AFB »

◆ 1946 - 2006 : la Bibliothèque Départementale de Seine Maritime fête ses 60 ans de lecture publique dans le département

◆ JAPD exceptionnelle dans le cadre de la journée nationale des réservistes le 30 septembre 2006

◆ Quelques idées de lecture...

Le numéro de la Lettre de la Mireb de juin dernier vous présentait la campagne de communication en faveur de l'éducation de base à destination du monde économique ; le travail est maintenant engagé auprès des entreprises à partir de la plaquette « L'atout gagnant ». En parallèle, un colloque sur « la compétitivité des entreprises et la formation de base des salariés » est en préparation pour la fin de l'année et une campagne de sensibilisation du grand public est en cours.

Le Colloque « la compétitivité des entreprises et la formation de base des salariés »

Le 13 décembre 2006 se tiendra en Préfecture de région un colloque destiné particulièrement aux responsables d'entreprises afin de les sensibiliser à la formation de base de leurs salariés dans un souci de développement de la compétitivité de leurs entreprises et d'optimisation de leurs ressources humaines.

Le Préfet de région, Jean-François Carencu ouvrira ce colloque en compagnie de Marie-Thérèse Geffroy, directrice de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

Une introduction sur la thématique de la formation de base dans les entreprises, priorité nationale, sera faite par Hervé Fernandez, Secrétaire général de l'ANLCI.

Deux tables rondes animées par Bertrand Tierce aborderont les enjeux de la formation de

base dans les entreprises tant pour le projet de l'entreprise que pour l'adaptation de la formation de base au projet de l'entreprise.

La nécessité du travail de sensibilisation de tous les acteurs de l'entreprise à tous les niveaux de la hiérarchie sera également abordée.

Ce colloque a été initié suite à un travail partenarial porté notamment par les services de l'Etat concernés, le Conseil régional et les partenaires suivants : Fongecif, Opcaereg, Agefos/Pme, Faf/propreté, ARF/btp, Uniformation, Habitat/formation, Fafsea.

Les intervenants des tables rondes sont à la fois des personnes issues du monde de la macro économie et de la recherche, des acteurs de la formation de base en entreprises et des responsables d'en-

treprises, chef d'entreprise ou responsable des ressources humaines.



Renseignements auprès du CRIA, organisateur de ce colloque au 02 32 18 49 30



« Envie de savoir lire, écrire, compter Parlons-en ensemble »

Les travaux du Plan d'Action Régional en faveur de l'Éducation de Base ont montré l'importance d'une communication sur la thématique de l'illettrisme.

Il apparaît que les personnes en situation d'illettrisme, ont encore, 20 ans après le lancement de la politique régionale en faveur de l'accès pour tous à la formation de base, une difficulté à s'engager dans une formation leur permettant de mieux maîtriser les savoirs fondamentaux.

En effet, une personne en situation d'illettrisme ne s'autorise pas, le plus souvent, à exprimer son besoin de formation. Parfois même la crainte de devoir apprendre ou réapprendre est telle qu'elle ne peut reconnaître cette difficulté. La raison la plus courante est le sentiment d'échec, de dévalorisation qui prédomine chez les personnes dans cette situation, mêlé à un sentiment d'isolement.

Paradoxalement, le terme illettrisme, créé à l'origine pour définir une situation inacceptable dans un pays développé comme le notre, a très vite été ressenti comme stigmatisant par les populations concernées.

Aussi, il a été décidé de mener

sur le territoire de notre région, une campagne de communication par voie d'affichage.

Son objet est à la fois de **désigner ce phénomène, sans le nommer**, d'encourager, de **donner envie d'apprendre** pour qu'au final les personnes ainsi mieux informées puissent s'engager dans une formation.

Cette campagne incite à parler de l'illettrisme, de dire combien **cette situation n'est pas exceptionnelle quand 3.1 millions de personnes de 18 à 65 ans** sont en situation d'illettrisme en France métropolitaine.

Elle s'adresse autant aux personnes en difficulté qu'à l'entourage de ces personnes afin qu'en famille, entre amis le sujet soit abordé comme simple difficulté de la vie.

A partir du numéro indigo de l'illettrisme figurant sur l'affiche il sera possible de se renseigner sur les lieux où il est possible d'apprendre, de réapprendre.

Ces lieux existent en Haute-Normandie où l'Envie de savoir notamment par la lecture, l'écriture peut ainsi prendre corps pour tous, pour toutes, tout au

long de la vie.

Les affiches de cette campagne seront apposées notamment dans une multitude de lieux publics tels que les Missions locales, les agences de l'ANPE, les services sociaux, les bibliothèques, les bureaux de poste, les bureaux de police, les gares et aussi dans les entreprises destinataires par la voie de leurs OPCA de la plaquette de sensibilisation « l'Atout gagnant ».

Des journaux de collectivités territoriales tels que ceux du Conseil régional, des Conseils généraux ou d'agglomérations (Rouen, le Havre, Elbeuf) ont accepté de faire figurer cette affiche dans leurs prochaines éditions.

La totalité de cette campagne est portée financièrement par l'Etat et le Conseil régional de Haute-Normandie, avec l'appui des partenaires des entreprises : Fongecif, Opcareg, Agefos/Pme, Faf/propreté, ARF/btp, Uniformation, Habitat/formation, Fafsea.

Affiches disponibles u CRIA

Deux initiatives de partenaires



Le réseau des chantiers écoles, appuyé par le Conseil Général de Seine-Maritime et la MIREB, propose aux organismes porteurs de chantiers écoles et d'Ateliers de Formation de Base, une journée de rencontre.

Cette journée se tiendra le 15 novembre prochain au Conseil général.

L'objectif de cette journée est à la fois de mieux faire connaître les chantiers écoles et les Ateliers de Formation de Base. Au-delà de cette reconnaissance mutuelle, la finalité de cette journée est bien de rapprocher ces deux réseaux.

Il apparaît fondamental que ces deux réseaux, en prise avec des populations en diffi-

culté d'insertion et de formation de base puisse proposer aux personnes à partir des mises en situation de travail, une formation de base adaptée au sein des AFB.



...RAPPEL...

Le 15 novembre 2006 au Conseil général

Le réseau des chantiers écoles, appuyé par le Conseil général de Seine-Maritime et la MIREB, propose aux organismes porteurs de chantiers écoles et d'Ateliers de Formation de Base, une journée de rencontre.

Le 28 novembre 2006 après-midi

une journée d'information organisé par le CNFPT sur le thème : « **L'accès aux compétences de base pour tous** ».

Le 13 décembre 2006 de 9h à 13h se tiendra en Préfecture de région

Le Colloque organisé par le CRIA
« **la compétitivité des entreprises et la formation de base des salariés** »

Le CNFPT (Centre National de la Fonction publique territoriale) a inscrit la lutte contre l'illettrisme dans ses priorités, signant une convention nationale avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme le 2 décembre 2004.

La délégation régionale de Haute-Normandie est également très attachée à cette lutte et prend part au Plan d'Action Régional en Faveur de l'Education de Base.

Forte de son engagement, la

délégation organisera le **28 novembre 2006 après-midi** une journée d'information sur le thème : « **L'accès aux compétences de base pour tous** ».

Cette journée s'adresse principalement aux élus, directeurs généraux des services, directeurs des ressources humaines, responsables formation et chefs de service. Elle vise à les sensibiliser sur les enjeux d'une maîtrise des savoirs de base par leurs agents, à les informer sur les diverses actions menées, les ressources

existantes, et à s'interroger sur des solutions envisageables.

A cette occasion, les résultats de l'enquête menée auprès des collectivités haut-normandes en septembre dernier seront communiqués.

Contact CNFPT :

Estelle VAULTIER

Tél : 02 35 98 24 30 – mél : estelle.vaultier@cnfpt.fr

Le Label qualité « AFB »

Depuis la création du réseau des Ateliers de Formation de Base (AFB) en 1986, passant d'une implantation sur dix sites à près de quarante, il a été nécessaire de rassembler sous un label particulier, " **la qualité Atelier de Formation de Base** ", les différentes actions menées au bénéfice des publics concernés. Ce label s'appuie maintenant sur un référentiel du même nom.

Rédigé après concertation avec des représentants des organismes de formation, des financeurs et des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, ce label ou référentiel « qualité AFB », remplacera donc à partir du premier janvier 2007 jusqu'à fin 2009 la version actuelle.

Comme tout référentiel de qualité, il stabilise à un moment donné la tension entre le souhaitable et le réalisable. Il porte la synthèse entre la nécessité d'une reconnaissance d'un travail de qualité et les contraintes que celle-ci exige.

Ce millésime 2007 poursuit donc les ambitions affichées

en Région depuis vingt ans .

Tout en reprenant et développant les grands principes et leurs contenus généraux, il ne reflète pas pour autant la simple réactualisation des éditions antérieures.

En effet par une structuration délimitant clairement le cahier des charges de ce qui relève du référentiel et de la procédure de labellisation, par un souci également de recontextualiser les notions citées, d'explicitation des principes pour les rendre opératoires et par un contenu plus condensé, ce référentiel doit être un document facilitant le travail des professionnels.

Plus largement, trois fonctions lui sont reconnues :

- clarifier les valeurs pour que tous les acteurs partagent une culture commune ;
- accompagner et guider les intervenants dans les actions portées par les AFB ;
- poser concrètement les critères indicateurs de la mise en

œuvre d'une qualité minimum.

La procédure de labellisation sera simplifiée pour les organismes postulant. En contrepartie elle les contraindra à s'engager précisément sur tous les critères exigés.

Un encart dans la presse, début novembre, informera publiquement de l'appel à candidature pour cette labellisation « qualité AFB ».

Les conditions de procédures ainsi que le référentiel seront alors téléchargeable sur le site Internet du CRIA, les dossiers étant à remettre pour début décembre.

En espérant qu'il participera à un nouveau dynamisme du réseau, ce nouveau « millésime » devra répondre aux multiples attentes des partenaires actuels comme à venir, et devenir alors un outil de référence dans la lutte régionale contre l'illettrisme.

1946 - 2006 : la Bibliothèque Départementale de Seine Maritime fête ses 60 ans de lecture publique



Pour cette occasion, une après-midi lui a été dédiée à l'Hôtel du Département le vendredi 6 octobre 2006, avec la présence exceptionnelle de Michel MELOT, Ancien Président du Conseil Supérieur des bibliothèques qui est intervenu sur le thème «La bibliothèque : un lieu de liens».

Actuellement, la Bibliothèque Départementale irrigue en prêt de documents, un réseau de bibliothèques et

de points-lecture gérés par plus de 800 personnes, bénévoles ou salariés dans plus de 200 communes. 4 bibliobus sillonnent tout le département pour assurer le prêt de documents aux communes partenaires. La Bibliothèque Départementale de Seine Maritime, qui comprend une équipe de 25 personnes, rassemble plus de 300 000 documents destinés aux jeunes et aux adultes.

La bibliothèque, c'est :

- une offre de connaissance, de découverte et de plaisir,
- un service de proximité pour tous les publics : du petit enfant à la personne âgée,
- un lieu de rencontres entre les générations,
- un moyen de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire,
- un lieu de convivialité.

JAPD exceptionnelle dans le cadre de la Journée Nationale des Réservistes le 30 septembre 2006

A l'occasion de la Journée Nationale du Réserviste, le Centre du Service National de Rouen (CSN) a proposé de nombreuses animations (expositions, témoignages, démonstrations, ...).

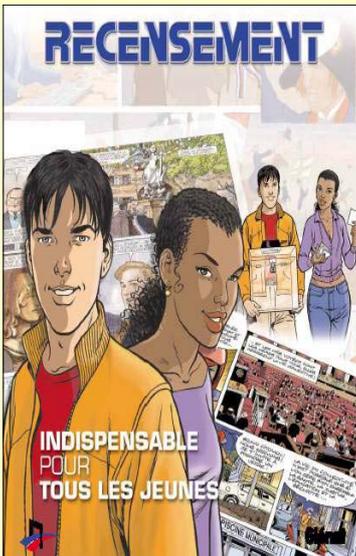
Etaient notamment associés à cet événement : le Centre Ressources Illettrisme et Alphabétisation de Haute Normandie (CRIA), les organismes de formation labellisés AFB : Médiaformation, la Ligue de l'enseignement et le CAPS, la Mission Locale de Rouen, la Direction Régionale et Départementale de la Jeu-

nesse et des Sports (DRDJS...), le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ).

La Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) de ce jour, a réunis 84 garçons et filles résidant en Seine Maritime.

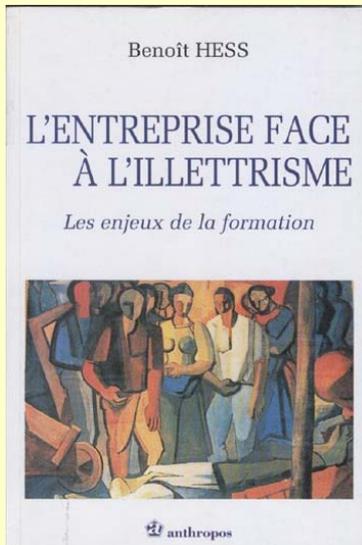
Il était important que soit présent à cette journée le CRIA pour sensibiliser le plus grand nombre de jeunes. En effet en 2005, 9,5% des participants à la JAPD constituaient un groupe de lecteurs médiaux et 10,9% rencontraient

des difficultés de compréhension, indiquait une note d'évaluation de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) du ministère de l'Éducation nationale.



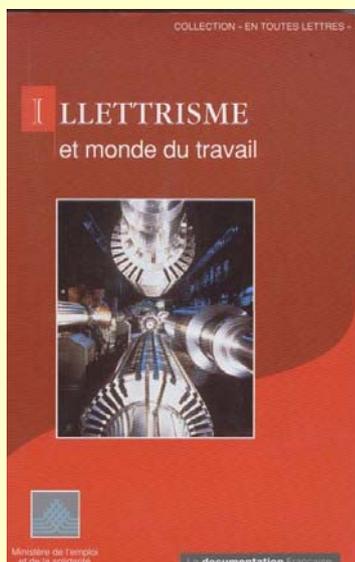
Quelques idées de lecture...

Disponibles au CRIA Haute-Normandie



L'entreprise face à l'illettrisme. Les enjeux de la formation / Benoît HESS.—Paris : Ed. Anthropos, 1997.— 159p.

L'entreprise, système complexe, est confrontée à l'interculturel dans différents domaines. La pression se fait sentir à l'ensemble du personnel quand les détenteurs de capitaux imposent leur culture et leur mode de fonctionnement à tous les salariés d'un groupe. Les ingénieurs ont rarement l'habitude d'écouter les opérateurs avant de concevoir un produit nouveau, particulièrement en France. Qu'en est-il des ouvriers illettrés qu'on n'imagine pas qu'ils puissent encore exister en cette fin de vingtième siècle ? L'illettrisme est-il identique lorsqu'il concerne des ouvriers natifs d'un bassin d'emploi français ou lorsque les ouvriers sont originaires du Sénégal, de Turquie ou du Portugal ? L'auteur, homme de terrain, montre que des décideurs peuvent choisir de garder incluses des personnes pourtant non préparées à s'adapter et à occuper des postes nouveaux dans l'entreprise. La formation est alors un outil privilégié pour reprendre confiance en soi et pour parvenir à valoriser des atouts non négligeables.



Illettrisme et monde du travail / Ministère de l'emploi et de la solidarité. – Paris : Documentation française, 2000.— 434p.

Les problèmes que pose l'illettrisme dans les activités professionnelles recouvrent une réalité bien difficile à cerner. Elle est fréquemment niée par les employeurs et par les salariés concernés eux même, bien que ces difficultés fragilisent l'emploi et limitent leurs possibilités d'accès aux formations et aux qualifications.

Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme a rassemblé dans cet ouvrage une multiplicité d'approches socio-économiques, linguistiques, ergonomiques, pédagogiques, traitant des relations entre maîtrise des langages et situations de travail.

En dressant l'inventaire des besoins repérés et des réponses conçues, il espère fournir un outil de travail utile et précieux.

Editions anciennes mais de grande actualité.



Mission Régionale pour l'Education de Base
en Haute-Normandie

Espace Régional Emploi Formation
98 avenue de Bretagne
Immeuble Normandie 1
76100 ROUEN

Téléphone : 02.32.18.49.30
Télécopie : 02.32.18.49.31
Messagerie : elise.dehays@cria-hn.org
danielle.colombel@haute-
normandie.pref.gouv.fr

Retrouvez-nous sur :
www.mireb.cria-hn.org

Ce numéro a été réalisé par la
MIREB de Haute-Normandie.

La lettre de la MIREB paraît 4
fois par an.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Maquette et mise en page :
Elise Dehays

La Mission Régionale pour l'Education de Base...

...est composée de deux entités qui sont :

*- la Chargée de Mission Education de Base auprès du Préfet
de Région et de l'ANLCI*

Danielle Colombel,

- le Centre Ressources Illettrisme Alphabétisation

Jean-Philippe MERCIER,
Responsable du CRIA

Aicha TALBI,
Coordonnatrice MIREB

Elise DEHAYS,
Documentaliste / animatrice multimédia du CRIA

N° Indigo 0 820 33 34 35
0,15 € TTC/min



Direction régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
de Haute-Normandie



Fonds Social Européen

